

**FEDERATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**  
&  
**TURKISH SCHOOL SPORTS FEDERATION**

**ISF – FOOTBALL – 2009**

**CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE**

*du dimanche 5 au lundi 13 avril 2009*

*ANTALYA / TURQUIE*

**BULLETIN 3**

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le troisième bulletin du Championnat du Monde Scolaire de Football 2009 qui se déroulera du 5 au 13 avril 2009 à Antalya / Turquie.

Le présent bulletin comporte 2 parties:

- Des informations supplémentaires.
- Le formulaire d'inscription détaillé qui doit être renvoyé le plus rapidement possible et au plus tard avant le 15 mars 2009 par e-mail si possible et par courrier postal avec les photos dans les deux envois.

***Nous nous réjouissons d'avance de vous accueillir  
à Antalya en avril***

Comité d'Organisation du Championnat du Monde Scolaire de Football  
Gür Onar

Turkish School Sports Federation  
Ulus İş Hanı.Kat 3 Ulus-Ankara / Turkey

Tel: 00 90 312 3125596

Fax: 00 90 312 3125597

E-mail: [onar.224@gmail.com](mailto:onar.224@gmail.com) / [ceylan.hasan@gmail.com](mailto:ceylan.hasan@gmail.com)



## COMPOSITION DES GROUPES EN ELIMINATOIRES

Les équipes suivantes participeront à ce Championnat du Monde Scolaire : 25 équipes garçons et 16 équipes filles :

### GARÇONS:

Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique Flandres, Belgique Communauté française, Brésil, Bulgarie, Chine, Chypre, Danemark, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Iran, Israël, Italie, Luxembourg, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie 1 et 2

### FILLES:

Allemagne, Belgique Flandres, Brésil, Chine, Danemark, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Israël, Italie, Pologne, Puerto Rico, Suède, Turquie 1 et 2

Le tirage au sort du 3 février 2009 a eu lieu à Istanbul en présence d'Andrea Delpin, Délégué de l'ISF, et de Hasan Ceylan, Président de la Commission Technique de Football de l'ISF.

Veillez prendre note de la composition des poules :

ISF FOOTBALL 2009 CHAMPIONNAT du MONDE SCOLAIRE (FILLES)							
	GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C		GROUPE D
1	FINLANDE		CHINE		ALLEMAGNE		TURQUIE 1
2	FRANCE		ITALIE		SUEDE		POLOGNE
3	ISRAËL		ESTONIE		BRESIL		DANEMARK
4	HONGRIE		BELGIQUE FLA		TURQUIE 2		PUERTO RICO

ISF FOOTBALL 2009 CHAMPIONNAT du MONDE SCOLAIRE (GARÇONS)							
	GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C		GROUPE D
1	AFRIQUE DU SUD		BRESIL		REP. TCHEQUE		ALLEMAGNE
2	TURQUIE 2		SLOVENIE		FINLANDE		TURQUIE 1
3	POLOGNE		CHYPRE		BELGIQUE CFR		LUXEMBOURG
4	GRECE		SUEDE		DANEMARK		HONGRIE
5	SLOVAQUIE		AUTRICHE		FRANCE		CHINE
6	ITALIE		BULGARIE		ISRAËL		BELGIQUE FLA
7			IRAN				

## 1. PARTICIPATION ET COMPOSITION DES EQUIPES

- 1.1 Seules des équipes d'établissements scolaires peuvent participer. Chaque pays ne peut inscrire qu'une équipe d'établissement scolaire garçons (tous les joueurs doivent être inscrits dans la même école) et une équipe d'établissement scolaire filles (toutes les joueuses doivent être inscrites dans la même école).
- 1.2 Chaque équipe se compose de 18 joueurs/joueuses au maximum, 2 enseignants et 1 arbitre. Si une équipe se présente lors de l'accréditation avec moins de 18 joueurs, aucune autre personne n'a le droit de prendre la place/les places disponibles.

Chaque délégation nommera un chef de délégation qui sera le représentant officiel de toutes les équipes de sa délégation. Il sera l'unique intermédiaire entre sa délégation et le CO, la CT et le Délégué de l'ISF.

Chaque pays qui s'inscrit doit présenter un arbitre par équipe. Tous les arbitres doivent avoir le statut national le plus haut ou international. Ce statut doit être certifié par un document ou une licence authentifiée par la Fédération nationale de Football.

Une délégation complète se compose de 22 membres (1 équipe) ou de 43 membres (2 équipes).

- 1.3 Les joueurs et joueuses doivent être scolarisé(e)s à temps plein dans le pays qu'ils représentent et doivent être né(e)s en 1992, 1993 et 1994.  
Des participants plus jeunes ou plus âgés ne seront pas acceptés!
- 1.4 Chaque pays participant a le droit d'inscrire un maximum de 2 personnes adultes supplémentaires dont la fonction doit être précisée : médecin, kinésithérapeute, interprète, agent de sécurité, représentant du ministère, journaliste, ...  
Toute autre personne accompagnant la délégation officielle ne fera pas partie de celle-ci et ne sera pas accréditée par le CO.
- 1.5 Si la délégation fait le voyage en car, le chauffeur de car sera considéré comme membre de la délégation et payera 42 EUR par nuit.
- 1.6 Chaque équipe participante doit être désignée officiellement par l'organisation en charge du sport scolaire, membre de l'ISF.

## 2. RENCONTRE DES NATIONS

- 2.1 Les délégations doivent participer à une soirée « **Rencontre des Nations** » organisée dans le but de favoriser l'échange entre les différentes cultures des pays participants. Les jeunes sont invités à présenter leur pays et leur culture d'une manière originale et faire ainsi la promotion de leur pays. Chaque délégation doit organiser un stand lors de la « Foire de Tourisme » avec le thème « Et si tu venais passer tes vacances dans mon pays ? ». Cette présentation peut se faire sous forme de dépliants, vidéo, CD, photos ou d'autres idées originales en proposant par exemple quelques spécialités culinaires (plats, boissons) typiques. En outre, chaque délégation peut, si elle le désire, présenter une facette culturelle de son pays sous forme d'une représentation (podium libre – danse, chanson, sketch,...) de maximum 4 minutes.

### **3. COMMUNICATION**

- 3.1 Les résultats de chaque jour ainsi que les informations importantes du CO seront publiés dans le bulletin quotidien.  
En outre, le site Internet de l'organisateur et le site Internet de l'ISF seront mis à jour régulièrement.

### **4. DATES**

- 4.1 Les délégations arriveront le 5 avril 2009.
- 4.2 Les délégations repartiront après le petit déjeuner le 13 avril 2009.
- 4.3 Si la distance entre Antalya et la capitale du pays participant, venant d'un autre continent, dépasse les 5000 kilomètres, la délégation a le droit d'arriver un jour plus tôt **ou** de repartir un jour plus tard.
- 4.4 L'organisation d'un séjour prolongé de la délégation (avant ou après l'événement) est à régler par le pays concerné. Le Comité d'organisation n'en est pas responsable.  
Les organisateurs pourront vous informer sur un logement alternatif situé dans les environs pour l'hébergement en dehors de la période du Mondial et pour toute personne accompagnant les délégations.

### **5. PROGRAMME**

Samedi 4 avril	Arrivée et enregistrement des délégations (voir 4.3)
Dimanche 5 avril	Accueil des délégations Règlement financier - Accréditation Installation des équipes Entraînement
Lundi 6 avril	Réunion des chefs de délégation / des responsables d'équipe / des arbitres Compétition Cérémonie d'Ouverture
Mardi 7 avril	Compétition
Mercredi 8 avril	Compétition
Jeudi 9 avril	Programme culturel Soirée « Rencontre des Nations »
Vendredi 10 avril	Compétition
Samedi 11 avril	Compétition
Dimanche 12 avril	3 <sup>e</sup> place et autres finales de classement Finale Filles / Garçons Remise des prix (médailles et trophées) Cérémonie de Clôture & Fête d'adieu
Lundi 13 avril	Départ des délégations

## **6. TRANSPORT**

- 6.1 Le voyage du lieu d'origine à l'aéroport internationale d'Antalya et le retour sera organisé et financé par chaque pays participant.
- 6.2 L'Organisateur financera et sera responsable du transport des délégations de l'aéroport international d'Antalya au lieu d'hébergement, à l'arrivée et au retour, ainsi que pour tous les transports liés à la manifestation (programme sportif et culturel).

## **7. LOGEMENT, REPAS ET SERVICES**

- 7.1 Tous les joueurs et les entraîneurs seront logés dans un hôtel de 5 étoiles « Arkadia » à Antalya, les joueurs par 2 à 4 et les entraîneurs par 2.

Les chefs de délégation, les arbitres et les représentants de l'ISF seront logés dans l'hôtel « Atlantis ».

- 7.2 Le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner sera servi dans les logements.
- 7.3 Les compétitions se dérouleront à 15 minutes de route de l'hôtel.
- 7.4 Le change des devises peut se faire à Antalya, cependant il est conseillé de le faire avant le départ. 1 EUR = 2,15 TL (taux de change du 1 mars 2009)
- 7.5 Un service médical sera mis en place durant toute la durée du championnat.
- 7.6 Une blanchisserie se trouve aux hôtels (payante).
- 7.7 Internet sera disponible aux hôtels.
- 7.8 Pour plus de renseignements concernant les hôtels voir: <http://www.limakhoteles.com/>

## **8. FINANCES ET ASSURANCE**

- 8.1 Les frais de participation, par personne et par nuit, s'élèvent à 42 EUR conformément au règlement actualisé de l'ISF. Le montant dû, par personne, est de 336 EUR, moins le montant de la caution préalablement payé.
- 8.2 Le solde de la somme due peut être versé en EUR AU COMPTE BANCAIRE DE L'ORGANISATEUR jusqu'au 15 mars au plus tard.

Mode de paiement: par virement bancaire à:

Nom de la banque: Türkiye İş Bankası (Turkey Is Bank)

Adresse: İstanbul Tıp Fakültesi, Çapa-İstanbul (Istanbul Tıp Fakültesi, Çapa-Istanbul)

BIC (SWIFT code): ISBKTRIS

Récepteur: Turkish School Sport Federation, Ulus Is Hani Kat.3 Ulus / Ankara-Turkey

IBAN: TR8500064000002 1200 0165634

Tous frais bancaires sont à charge des délégations.

*ou*

Le solde de la somme due sera réglé en espèces par le Chef de délégation dès son arrivée à Antalya. Les cartes bancaires ne seront pas acceptées.

- 8.3 Chaque membre d'une délégation devra payer une contribution de 25 EUR à l'ISF conformément au règlement actualisé de l'ISF. Cette somme devra être payée au Comité d'Organisation avant le début du championnat (règlement ISF R.C. 7.11 ).
- 8.4 Chaque pays participant a le droit d'inscrire un maximum de 2 personnes supplémentaires. Pour ces personnes, les frais de séjour s'élèvent à 84 EUR en chambre individuelle, à 42 EUR pour 2 personnes supplémentaires en chambre double et à 42 EUR pour une personne supplémentaire qui partage sa chambre avec un autre membre adulte (entraîneur ou arbitre) de la délégation.

Le Comité d'Organisation du Championnat de Football d'Antalya 2009 peut accepter en extra d'autres personnes à condition d'être prévenu d'avance (en dehors de 2 personnes mentionnées ci-dessus).

- 8.5 Si la délégation fait le voyage en car, le chauffeur de car ne sera pas considéré comme personne supplémentaire de la délégation (et payera 42 EUR par nuit).
- 8.6 Quand la distance entre Antalya et la capitale du pays participant venant d'un autre continent dépasse 5000 kilomètres, la délégation est autorisée à arriver un jour plus tôt **ou** de repartir un jour plus tard au prix normal de 42 EUR par personne et par nuit.
- 8.7 Les pays qui ne sont pas accompagnés d'arbitres nationaux/internationaux devront payer une amende de 907 EUR par arbitre manquant.  
Les arbitres devront présenter leur licence nationale/internationale d'arbitre.
- 8.8 Chaque pays doit souscrire une assurance pour chacun des membres de sa délégation. L'assurance doit couvrir au moins la responsabilité civile de la délégation, les dommages matériels et les frais médicaux.

## **9. INSCRIPTION**

- 9.1 Les formulaires joints dûment complétés et signés par l'organisation en charge du sport scolaire devront parvenir à l'organisateur au plus tard le 15 mars 2009.
- 9.2 Il est obligatoire et indispensable de fournir à l'organisateur tous les renseignements demandés dans le bulletin.  
Vous devez envoyer une photo d'identité de chaque membre de la délégation avec le nom de la personne par mail (format .jpg) si possible ou par courrier postal avant le 15 mars 2009.

## **10. INFORMATIONS TECHNIQUES**

- 10.1 Toutes les rencontres se joueront conformément aux règlements de la Fédération Internationale de Football (FIFA).
- 10.2 TOUR FINAL – Procédure en cas de match nul

C'est une nouvelle procédure qui sera utilisée et qui remplace les penaltys traditionnels.

1. Les joueurs qui se trouvent sur le terrain à la fin du match se déplaceront au cercle central. L'arbitre décidera concernant le but à utiliser et il fera pile ou face pour celui qui commence. Le vainqueur a le choix.
2. Les deux gardiens de but se rendent au but choisi. Le gardien de but défendant se place sur la ligne de but. L'autre gardien de but reste auprès de l'assistant de l'arbitre dans la zone de jeu.
3. Le premier assistant de l'arbitre reste dans le cercle central et contrôle cette zone. L'arbitre se met en place entre le cercle central et la zone des penaltys.
4. Le ballon est placé sur le contour du cercle central dans la direction du but. Le premier assistant siffle et l'attaquant a 15 secondes pour dribbler le ballon et tirer au but. Le premier assistant est responsable pour contrôler le temps et de siffler quand les 15 secondes sont passées.
5. Les règlements normaux sont à suivre par l'attaquant et par le gardien de but défendant. Le gardien de but peut sortir de la zone des penaltys mais ne peut pas toucher le ballon en dehors de la zone des penaltys. En cas de faute de la part du gardien de but, la carte jaune sera montrée et l'attaquant peut recommencer à partir du contour du cercle central.
6. En cas d'égalité après les cinq essais le premier goal de différence indiquera l'équipe gagnante.

**Voir aussi le document en annexe (Shoot out).**

10.3 Le ballon de compétition officiel sera Nike.

Le CO mettra 6 ballons à la disposition de chaque équipe pour l'entraînement et l'échauffement.

10.4 La durée de tous les matches sera 2 fois 30 minutes. Seulement la finale pour les garçons (places 1 et 2) durera 2 fois 40 minutes.

## **11. REMISES DES PRIX**

11.1 Chaque joueur aura un diplôme de participation.

11.2 Les équipes classées première, seconde et troisième seront récompensées par des médailles et des trophées.

11.3 Le trophée Fair-play de l'ISF sera attribué à une délégation désignée par la Commission de Discipline après consultation de la CT ISF, des délégations et du Comité Organisateur.

## **12. COMMISSION DE CONTRÔLE**

12.1 Conformément aux Règlements Généraux des Compétitions, le Comité Organisateur désignera une Commission de Contrôle composée de:

- 1) 4 représentants de la Commission Technique de Football de l'ISF
- 2) 1 représentant du Comité d'Organisation

12.2 Lors de l'accréditation, le chef de délégation devra s'acquitter du solde à payer et des frais bancaires auprès des organisateurs et présentera les documents suivants à la Commission de Contrôle:

- 1) La preuve de paiement du solde payé et des frais bancaires.
- 2) Le passeport (ou la carte d'identité) de chaque joueur avec nom, prénom, photo, nationalité et date de naissance.

- 3) Une lettre du chef de l'établissement confirmant que tous les joueurs/joueuses appartiennent à l'école et suivent les cours à temps plein.
- 4) 1 photo de chaque membre de la délégation officielle si les photos n'ont pas été envoyées en temps voulu.

Après avoir été contrôlé, chaque participant recevra une carte d'accréditation avec photo d'identité, ce qui lui permettra l'accès aux compétitions, aux animations et à la restauration.

12.3 La Commission de Contrôle remplira toutes les obligations définies dans les Règlements Généraux des Compétitions de l'ISF.

### **13. COMMISSION DE DISCIPLINE**

13.1 Conformément aux Règlements Généraux des Compétitions de l'ISF, une Commission de Discipline sera composée du:

- 1) délégué représentant le Comité Exécutif de l'ISF.
- 2) président de la Commission Technique de l'ISF de Football.
- 3) président du Comité Organisateur.

13.2 La Commission disciplinaire statuera sur des affaires relatives à la discipline lors des matches du Championnat ainsi qu'en dehors de celui-ci durant toute la période du Championnat dans la mesure où elles ne relèvent pas du règlement technique.

13.3 Les décisions de la Commission disciplinaire sont définitives et sans appel, elles sont transmises au Comité Exécutif.

13.4 Il faut noter que la Commission de discipline a le droit d'exclure de la compétition des joueurs, des équipes ou des délégations et s'il y avait un motif sérieux de non-respect face aux règles de la Fédération du Sport Scolaire, de renvoyer ces personnes avant la fin de la manifestation.

### **14. JURY D'APPEL**

14.1 Conformément aux Règlements Généraux des compétitions de l'ISF, le Jury d'Appel se composera d'un:

- 1) représentant de la Commission Technique de l'ISF de Football.
- 2) représentant du Comité Organisateur.
- 3) représentant des arbitres.

14.2 Le Jury d'Appel se prononcera sur tout appel qui pourrait être formulé concernant les résultats d'un jeu ou d'un match en fonction des règlements de Football tels qu'ils sont exposés par la FIBA et mentionnés dans le manuel de la Commission Technique ISF de Football.

14.3 Le Jury d'Appel ne statuera pas sur des questions disciplinaires.

14.4 Les décisions du Jury d'Appel seront définitives et sans appel.

### **15. APPELS**

15.1 Un appel contre un résultat ou un jeu ou tout autre appel ne concernant pas une question disciplinaire sera traité par le Jury d'Appel.

- 15.2 L'appel doit être formulé dans les 120 minutes qui suivent l'incident et rédigé en anglais, français ou en allemand.
- 15.3 La somme de 50 EUR accompagnera l'appel. Cette somme sera remboursée uniquement si l'appel est confirmé ou jugé opportun par le Jury d'Appel.

## **16. ENGAGEMENTS PRIS PAR LES DELEGATIONS**

- 16.1 La présence de chaque participant est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation.
- 16.2 Chaque participant s'engage à participer à toutes les activités du programme extra sportif.
- 16.3 Chaque équipe s'engage à jouer contre toutes les autres équipes participantes.
- 16.4 Chaque participant s'engage à jouer contre tous les autres participants.
- 16.5 Ne figureront au classement que les équipes dont tous les membres participants auront assisté au programme sportif entier, aux cérémonies d'ouverture, de remise des prix, de clôture ainsi qu'au programme socioculturel.

## **17. DOPAGE**

Des contrôles antidopage (usage de substances interdites) pourront être effectués lors de la compétition selon la loi en vigueur en Turquie.

Dans ce cas, le compétiteur pourra être accompagné d'un adulte. Si un compétiteur suit un traitement médical, il doit se munir de pièces justificatives et le signaler dès son arrivée.

## **18. CLIMAT**

A cette période de l'année la température est environ 20°C et il pleut rarement. Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à :

<http://www.meteor.gov.tr/en-US/forecast-cities.aspx?m=ANTALYA>

Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site Internet de l'organisateur [www.isffant.org](http://www.isffant.org) et sur [www.isfsports.org](http://www.isfsports.org)

**FEDERATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**  
&  
**TURKISH SCHOOL SPORTS FEDERATION**

**ISF – FOOTBALL – 2009**

**CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE**

**du dimanche 5 au lundi 13 avril 2009**

**ANTALYA / TURQUIE**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION 3**

VEUILLEZ ECRIRE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

PAYS :

Composition de la délégation officielle:

JOUEURS

garçons: \_\_\_\_\_ filles: \_\_\_\_\_

CHEF DE DÉLÉGATION ET ENTRAÎNEURS

hommes: \_\_\_\_\_ femmes: \_\_\_\_\_

Total: \_\_\_\_\_ (max. 22/43)

Nom du chef de délégation: \_\_\_\_\_ homme/femme

Nom de l'arbitre: 1. \_\_\_\_\_ homme/femme

Nom de l'arbitre: 2. \_\_\_\_\_ homme/femme

Noms et fonction des personne(s)supplémentaire(s) 1 ou 2

\_\_\_\_\_ homme/femme

\_\_\_\_\_ homme/femme

Nom de l'organisme officiel: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_ FAX: \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Sceau:

Date:

Signature:

**FEDERATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**  
&  
**TURKISH SCHOOL SPORTS FEDERATION**

**ISF – FOOTBALL – 2009**

**CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE**

**du dimanche 3 au lundi 11 avril 2009**

**ANTALYA / TURQUIE**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION 3**

VEUILLEZ ECRIRE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

PAYS :

**Composition de l'équipe d'établissement scolaire GARÇONS**

NOM DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE: \_\_\_\_\_

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE: \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENTRAÎNEUR 1. \_\_\_\_\_ homme/femme

NOM DE L'ENTRAÎNEUR 2. \_\_\_\_\_ homme/femme

Joueur	Numéro	Nom	Prénom	Date de naissance
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				

Couleur de la tenue vestimentaire de l'équipe: Couleur 1 \_\_\_\_\_

Couleur 2 \_\_\_\_\_

**FEDERATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**  
&  
**TURKISH SCHOOL SPORTS FEDERATION**

**ISF – FOOTBALL – 2009**

**CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE**

*du dimanche 3 au lundi 11 avril 2009*

*ANTALYA / TURQUIE*

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION 3**

VEUILLEZ ECRIRE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

PAYS :

**Composition de l'équipe d'établissement scolaire FILLES**

NOM DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE: \_\_\_\_\_

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NOM DE L'ENTRAÎNEUR      1. \_\_\_\_\_ homme/femme

NOM DE L'ENTRAÎNEUR      2. \_\_\_\_\_ homme/femme

Joueur	Numéro	Nom	Prénom	Date de naissance
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				

Couleur de la tenue vestimentaire de l'équipe:    Couleur 1    \_\_\_\_\_

Couleur 2    \_\_\_\_\_

**FEDERATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**  
&  
**TURKISH SCHOOL SPORTS FEDERATION**

**ISF – FOOTBALL – 2009**

**CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE**

**du dimanche 3 au lundi 11 avril 2009**

**ANTALYA / TURQUIE**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION 3**

VEUILLEZ ECRIRE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

PAYS :

**1. Organisation de voyage** (marquez d'une croix la case correspondante s.v.p.)

en autocar

en avion (aéroport international d'Antalya)

	Arrivée	Départ
Date		
Heure		
Si en avion		
Cie aérienne		
Numéro de vol		

**2. Exigences diététiques (kascher, musulman, végétarien) :**

**3. Souhais particuliers:**

**Page 4 – veuillez retourner les 4 pages**

A retourner avant le **15 mars 2009** à

Comité d'Organisation du Championnat du Monde Scolaire de Football

Gür Onar

Turkish School Sports Federation

Ulus İş Hanı.Kat 3 Ulus-Ankara / Turkey

Tel: 00 90 312 3125596

Fax: 00 90 312 3125597

E-mail: [onar.224@gmail.com](mailto:onar.224@gmail.com) / [ceylan.hasan@gmail.com](mailto:ceylan.hasan@gmail.com)